

www.e-rara.ch

Des pierres tombées du ciel, ou lithologie atmosphérique

Izarn, Joseph

Paris, floréal an XI. (1803)

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 28081

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-66581>

No. 7.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

et qu'on retrouve de temps en temps. Il est possible, en effet, que quelques pierres conservées dans des cabinets des curieux, ne soient autre chose que cela; mais il serait bien extraordinaire d'en conclure que la pierre que Gassendi vit tomber, et qui pesait 59 livres, que celle d'Ensisheim, qui en pèse 260, ne fussent que des instrumens des sauvages.

20. L'opinion de M. de Jussieu peut être fondée sous quelque rapport, mais elle devient absolument inadmissible quand on la généralise, comme l'a fait l'historien de l'Académie (n^o. 6, § 49). Telle que M. de Jussieu l'a présentée lui-même, elle n'infirmé en aucune manière l'existence des pierres tombées de l'atmosphère. Le soin qu'il a d'avertir qu'il ne faut pas confondre les pierres dont il parle avec une espèce de marcassite vitriolique, qu'on appelle aussi en français, *Pierre de tonnerre*, quoiqu'improprement, selon lui (48), nous fait voir qu'il n'avait réellement examiné la chose que sous un point de vue qui n'est pas précisément celui qui nous occupe.

N^o. 7. 21. EN VOYANT M. Mahudel (n^o. 7, § 51), reproduire à l'Académie des Inscriptions, etc. l'opinion de M. de Jussieu, publiée par celle

des Sciences, onze ans auparavant, on serait tenté de croire qu'il était défendu aux membres de cette académie de lire les mémoires publiés par l'autre. On peut en conclure du moins, que les rapports qui existaient entre les savans de ce temps-là, étaient bien différens de ceux qui existent entre les savans d'aujourd'hui. Dans tout le mémoire de M. Mahudel, qui, comme on a pu le voir, n'a d'autre but ni d'autre résultat que celui de M. de Jussieu, il n'est pas fait plus mention de celui-ci, que s'il n'eût pas été publié.

22. Le mémoire de M. Mahudel a pourtant un avantage sur celui de M. de Jussieu, c'est qu'il précise mieux la question, et prête d'autant moins à cette extension qui rend fausse et inadmissible la conséquence qu'on en déduit. Il distingue trois espèces de *pierres de foudre*, après avoir rangé dans la seconde espèce, « celles qui par l'abondance des substances métalliques qu'elles contiennent, se rapporte à la classe des marcassites, et dont il laisse aux chimistes à déterminer l'origine contre ceux qui croient qu'elle est celeste ; il ajoute, « qu'il ne s'attache qu'à l'examen de celles d'une troisième espèce, qui sont d'une substance purement pierreuse, et qui

n'ont point reçu de la nature les figures qui nous les font admirer, etc. Ce sont ces pierres, qu'il prouve, comme l'avait fait M. de Jussieu, être dues à l'industrie des anciens habitans de nos contrées, qui, ne connaissant point le fer, se formaient des instrumens avec les corps les plus propres aux usages auxquels ils les destinaient, etc. Il pense avoir détruit une vieille erreur en dévoilant l'origine de la forme de ces pierres, que l'on croyait communément être tombées avec la foudre.

23. M. Mahudel laisse de côté précisément celles dont nous nous occupons ; son mémoire n'infirme donc pas plus que les autres la validité des témoignages anciens et modernes. L'historien de l'Académie des Inscriptions ne fait pas comme celui de l'Académie des Sciences : loin de conclure qu'il n'y a point de *pierres tombées du ciel*, il dit expressément (§ 60), « que M. Mahudel n'expose point les raisons qui prouvent l'impossibilité que ces pierres se forment dans les nues. »

N^o. 8.

24. LE FAIT présenté dans le n^o. 8 (62), aura peut-être paru étranger à notre objet, mais on verra, dans ma théorie, qu'il lui appartient de très-près. J'ai cru devoir attirer